

**CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE**

Séance du vendredi 24 juin 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/06/24-5/06

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

42148823

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 01/07/2011

Réception Préfet : 01/07/2011

Publication RAAD : 01/07/2011

---

Commission n° 5 - Éducation, Jeunesse et Sports, et Affaires Internationales  
Rapporteur : BONTOUX Jean-Pierre

---

Commission n° 7 - Finances  
Rapporteur : TURBA Didier

---

OBJET : Equipements sportifs, socio-éducatifs et polyvalents sportifs : prorogation de validité de subventions départementales.

Il est proposé deux prorogations de délai de notifications de subventions départementales en faveur de deux maîtres d'ouvrage : la commune d'Arbonne la Forêt et la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 6/08 en date du 30 mars 2007 relative à la programmation 2007 des équipements sportifs et socio-éducatifs,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

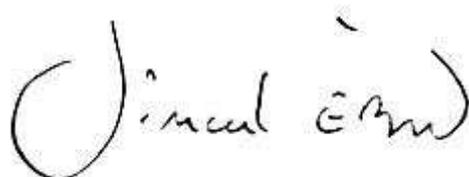
De proroger la validation de deux notifications des subventions suivantes :

- de deux ans, la validité de la subvention départementale n° 07 DSJ 040 du 30 avril 2009 à la commune d'Arbonne-la-Forêt, pour la construction d'une salle des jeunes et l'aménagement d'une maison des associations. Les travaux devront être achevés au 30 mars 2013.

- de deux ans, la validité de la subvention départementale n° 09 DSJ du 30 avril 2009 à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, pour la réalisation d'une fosse à plongée en extension du centre aquatique de Lagny-sur-Marne. Les travaux devront être achevés au 30 mars 2013.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive, somewhat stylized font.

Vincent ÉBLÉ